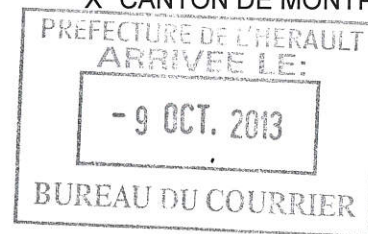


Nombre de conseillers  
En exercice : 29  
Présents : 20  
Votants : 24  
Date de la convocation : 24 septembre 2013



N° 13.09.30.20

L'an deux mille treize et le trente du mois de septembre, le Conseil municipal de la Commune de Juvignac, appelé à siéger régulièrement par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour, accompagnée des rapports subséquents et adressée au moins cinq jours francs avant la présente séance, s'est réuni en session ordinaire sous la Présidence du Maire.

**PRÉSENTS** : Mme SANTONJA, M. COMBE, Mme LABORDE, M. CONTE, Mme ROMÉRO, M. OUSSET, Mmes CHABLE GAUZY, PLAYS, M. BOUISSEREN, Mme CARRETIER, MM CARILLO, SAUVAN, Mme FONS VINCENT, MM LE NGUYEN, TALBOT, Mlle CROS, M. MUNOZ, Mme MANNY, MM FÉVRIER, SAVY.

**PROCURATIONS** : M. ALLOUCHE en faveur de Mme CARRETIER  
Mme RAMON BOTONNET en faveur de Mme PLAYS  
M. BOUSQUEL en faveur de M. SAVY  
Mme BOULANGÉ en faveur de M. FÉVRIER

**ABSENTS** : Mme ALQADI NASSAR, M. PAUL, Mlle VAN ELST, Mme TARAYRE, M. PLANCHERON

**RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC**  
**D'ELIMINATION DES DECHETS - EXERCICE 2012**

**Rapporteur : M. BOUISSEREN**

Conformément à l'article L2224-5 du code général des collectivités territoriales, madame le Maire communique le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets pour l'exercice 2012 au Conseil municipal.

Le Conseil municipal prend acte.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an sus dits.

Le Maire  
  


Acte rendu exécutoire  
après dépôt en préfecture le ...3...10...2013  
et publication le ...12...10...2013